

COMITÉS DE SUIVI

DE QUESTERRE

RAPPORT ANNUEL 2022

Comité de suivi n° 5
Nicolet-Yamaska



Janvier 2023

Renseignements généraux

Titulaire des licences

Nom légal de l'entreprise	:	Questerre Energy Corporation
Numéro de l'entreprise du Québec (NEQ)	:	1165224594
Début et fin de l'exercice financier	:	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022
Pour renseignements additionnels	:	Valerie Wade, analyste principale des contrats fonciers

Regroupement des licences

Modification(s) à signaler	:	Non
----------------------------	---	-----

Rapport annuel

Période visée	:	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022
Adresse Internet de publication du rapport réservé aux activités du Comité (section publique)	:	http://comite-suivi-questerre.ca/

Membres du comité (ordre alphabétique)

M. David Bernard

Directeur du Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

M. Pierre Bourassa

Conseiller municipal à la municipalité de La Visitation

M^{me} Lucie Carré

Directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec

M^{me} Denise Gendron

Mairesse de Sainte-Monique et membre du conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska

M. Sylvain Laplante

Citoyen

Successeur non désigné

Directeur régional à la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec

Claims et puits sur le territoire couvert par le comité

Licences nos	Puits n°
2005PG794	
2008PG970	
2008PG971	" A261 (La Visitation)

Résumé des activités

Réunion annuelle

Le comité de suivi s'est réuni à une (1) seule reprise, soit le 13 décembre 2022. En raison de la pandémie de la COVID-19, la rencontre a été tenue en mode virtuel sur la plateforme Teams et trois (3) des cinq (5) membres y ont assisté.

L'objectif de la réunion était de procéder à une mise à jour annuelle en décrivant les activités sur le puits et en abordant les nouvelles étapes du projet.

En premier lieu, le président et chef de la direction de Questerre, M. Michael Binnion, a pris la parole pour accueillir les participants et expliquer la vision de la compagnie.

Différents points ont été abordés au cours de la réunion, soit :

- un aperçu de compagnie, de sa mission et de sa vision;
- la localisation des licences (claims) et du puits sur le territoire couvert par le comité;
- une récapitulation de l'entretien et la surveillance du site;
- un rappel des mesures prises pour sécuriser le site et le puits;
- un présentation de l'historique des travaux réalisés sur le puits;
- une description des travaux prévus en 2022-2023 et
- un résumé des activités du comité.

La présentation assistée par ordinateur (*PowerPoint*) et le compte rendu de cette rencontre ont été déposés dans le site web créé pour le comité, et ce, conformément à la loi. Ces documents sont publics.

Dépenses

DÉPENSES	COÛTS
Maintenance du site web	16,20 \$
Honoraires du consultant	8 750,00 \$
TOTAL	8 766,20 \$